



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Entretien des routes en période hivernale et sécurité des usagers

Le Département de la gestion du territoire communique :

C'est en hiver que les travaux d'entretien des routes sont les plus visibles pour les usagers des réseaux routiers cantonaux et communaux. Le déneigement est le plus apparent, mais le salage est sans doute le plus important en période de froid, de brouillard et de pluie-neige. Ces travaux sont essentiels pour garantir la sécurité optimale sur nos routes, mais la prudence reste de mise au volant.

Actes de malveillance aux conséquences graves

Pour permettre le déneigement et le salage des routes, les balises lumineuses blanches sont complétées ou remplacées par des jalons de guidage et de démarcation d'obstacles. Par brouillard et neige, ces jalons sont souvent les seuls repères pour les chauffeurs du Service cantonal des ponts et chaussées (SPCH). Or, de plus en plus fréquemment, des actes de malveillance sont commis et ces jalons sont arrachés, cassés ou couchés par jeux stupides, pouvant entraîner des conséquences graves pour la sécurité de tous les usagers.

En outre, le SPCH a souvent retrouvé des palissades de chantier, des lanternes et signaux d'annonce de travaux jetés hors des routes, dans les champs voisins, dans les cours d'eaux et rives de lac. Ces actes sont extrêmement dangereux et ont déjà été la cause d'accidents graves, avec même des issues fatales. Des grilles d'évacuation d'eau et des couvercles de chambres sont aussi enlevés de leurs cadres, volés ou jetés, notamment dans l'Areuse à Fleurier, sur la H10. Il en résulte un danger réel pour tous les usagers, les deux-roues en particulier.

Sans une prise de conscience des auteurs de ces actes inconscients, c'est la sécurité générale du trafic qui est remise en cause et le SPCH en appelle à la solidarité et à la responsabilité citoyenne.

Les usagers qui constateraient de tels dégâts sont priés de les signaler au Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 67 10 ou à la Police cantonale, tél. 032 888 90 00.

Pour de plus amples renseignements :

**Marcel de Montmollin, ingénieur cantonal, chef du Service des ponts et chaussées,
tél. 032 889 57 15.**

Neuchâtel, le 22 janvier 2007